

OFFRES SENSATIONNELLES
du 18 au 30 juin 2020
ouverture spéciale
dimanche 28 juin 2020
2 MOIS DE LEASING OFFERTS*



Emil Frey Crissier - Lausanne - Morges
Votre fournisseur d'émotions

De la viande rouge sera belle et bien servie au pôle muséal

Vaud, page 8



Un étudiant au goulag sur les traces de son arrière-grand-père

Vaud, page 11

Les Japonais ne croient plus en la tenue des JO en 2021

Sports, page 12

24 heures



Viola Amherd lance aujourd'hui la campagne pour l'achat d'un nouvel avion de combat. Pour gagner, elle devra convaincre trois catégories: les femmes, les Romands et l'électorat du centre.

YVAIN GENEVAY
Page 13

Le grand quotidien vaudois. Depuis 1762 | www.24heures.ch

Dernier tour de piste en 2021 pour les festivals d'Avenches

La restauration des arènes débutera en 2022. Rock Oz' et le Tattoo seront délogés.

Les éditions 2021 de Rock Oz' et d'Avenches Tattoo pourront se dérouler dans les arènes. Mais dès 2022 ces festivals n'auront plus droit de cité dans le fameux amphithéâtre romain, lequel fera l'objet d'importants travaux de conservation et de restauration. Durée probable de ce chantier colossal: au moins trois

ans. C'est que le monument est dans un état préoccupant. Après une chute de pierres en 2017, l'espace situé sous la tour du musée a été interdit d'accès, sécurisé, puis rouvert sous condition en 2019. Ces années consacrées à parer au plus urgent n'ont pas empêché l'édifice de se détériorer. Une intervention d'envergure est

Vaud, page 5

Les visiteurs auront accès à l'amphithéâtre durant les travaux

Le Canton veut faire de cette restauration un chantier modèle

désormais nécessaire pour assurer sa sauvegarde, a justifié jeudi le Conseil d'État vaudois dans un communiqué.

Bonne nouvelle pour les arts de la scène: des réflexions seront menées pour équiper les arènes d'infrastructures qui faciliteront la tenue d'événements culturels. Mais, d'ici là, que deviendront les

deux grands rendez-vous de l'été? «Rock Oz' continuera sous une autre forme et dans un autre contexte, promet la responsable, Charlotte Carrel. Des options sont à l'étude.»

Le Tattoo, festival de musique militaire, aimerait rester dans le canton, mais devra sans doute quitter la cité romaine.

À Nyon, l'important, c'est la rose



Concours Près de 90 variétés de roses ont été créées dans le cadre du premier Concours international de la rose nouvelle de Nyon. Des portes ouvertes sont prévues cet été. **Page 8** CHANTAL DERVEY

Interview

Le regard d'Ignazio Cassis sur l'ONU, qui fête ses 75 ans

À l'occasion de cet anniversaire, le ministre chargé du Département fédéral des affaires étrangères a accordé à «24 heures» un entretien dans lequel il défend la candidature de la Suisse pour un siège non permanent au Conseil de sécurité. **Pages 2-3**

Procès

Un ex-comptable de Nestlé jugé pour escroquerie

L'accusé était responsable, au sein d'une entité de la multinationale, de la supervision des flux financiers à destination des expatriés. Pendant cinq ans, il a profité des salaires et cartes de crédit de collègues fictifs. **Page 7**

Urbanisme

L'été s'annonce studieux pour les élus de Montreux

En annulant le nouveau plan général d'affectation communal (PGA), qui avait mis vingt ans avant de voir le jour, le Tribunal fédéral a mis la Ville sous pression. Résultat, un vide juridique que les élus ont décidé d'essayer de combler dans l'urgence cet été. **Page 9**

Open air

Le festival lausannois qui réussit à se maintenir cet été

Profitant de l'incitation de la Ville à lancer des initiatives culturelles pendant l'été, Laurent Topfisch a décidé de maintenir son open air de cinéma Dix toiles sous les étoiles au parc de Mon-Repos. Interview. **Page 22**

PUBLICITÉ



SCHILLIGER
Cultivons l'inspiration

Samedi 27 juin
AVANT-PREMIÈRE DES SOLDES

-30%
sur tous les produits en magasin*

*Voir conditions en magasin et sur www.schilliger.com

JARDINERIE • PLANTES • MOBILIER • DÉCORATION • ÉPICERIE FINE • ANIMALERIE

NOS GARDEN CENTRES:
• GLAND
• PLAN-LES-OUATES
• MATRAN

Nyon

Les médailles pleuvent sur les roses

Le premier concours international de la ville a livré son palmarès parmi les 88 variétés créées pour l'occasion.

Raphaël Ebinger Texte
Chantal Dervey Photos

C'est un événement dans le milieu. Le premier Concours international de la rose nouvelle de Nyon a livré son palmarès. Si le public n'a pas encore pu découvrir, à cause du coronavirus, les 88 variétés créées par 27 obtenteurs amateurs et professionnels de 13 pays, des spécialistes français et belges ont participé jeudi matin à l'annonce des prix, à la roseraie du Service des espaces verts de la Ville.

«Ce nouveau rendez-vous est important pour la Fédération mondiale des sociétés de roses, insiste sa présidente bruxelloise, Henrienne de Briey. Une rose qui est belle en Suisse, au cœur de l'Europe, a de bonne chance de l'être aussi ailleurs sur l'ensemble du continent.»

Une année après avoir été plantés et cajoilés par les jardiniers de la Ville, les rosiers sont d'une grande qualité, selon les spécialistes. Le nombre élevé de médailles (20) en témoigne.

Une Rose d'or promise à un bel avenir

Une Rose d'or a de plus été distribuée à une création d'un des plus grands obtenteurs allemands. Les juges, qui ont jugé sa végétation, son aspect floral, sa résistance aux maladies et son parfum, lui ont attribué 84 points sur 100. Un résultat exceptionnel sachant que son absence totale de parfum l'a privée de 10 points sur 10 possibles. Cette fleur est promise à un bel avenir commercial. Elle pourrait arriver sur le marché au plus tôt en octobre, probablement d'ici à l'été 2021.



La Ciel étoilé remporte la Rose d'or de Nyon

La «Sternenhimmel» (Ciel étoilé) a remporté la Rose d'or de Nyon. Ce rosier, concourant dans la catégorie miniature, a été encensé par les juges pour son très grand nombre de fleurs et son feuillage dense et sain, signe d'une excellente résistance aux maladies. «Son seul défaut est son absence de parfum, explique Gérard Meylan, commissaire du concours. Malgré cela, sa note finale est de 84 sur 100.»



Les couleurs évolutives de la «Chinook Sunrise»

La «Chinook Sunrise» a presque décroché la Rose d'or, avec 82 points sur 100, échantonnant à deux points de la première marche du podium. Créée dans une station de recherche canadienne à quelques kilomètres des chutes du Niagara, sa fleur a la particularité d'avoir une couleur évolutive. Quand elle éclot, elle a une teinte orange assez vive, puis elle blanchit avec le temps. Cette spécificité rare est très recherchée.



Prix du parfum pour une rose ibérique

La «Fédolca», créée par une obtentriche espagnole, a gagné la Coupe du parfum. Trois nez professionnels ont décrit son parfum comme: rose floral, poudre de bébé, ambré, musqué, parfum de litchis, capiteux. À cause des épisodes pluvieux des dernières semaines, cet hybride de thé (rosiers à grandes fleurs qu'on utilise pour les roses coupées) a attrapé la maladie des taches noires qui a nui à son aspect visuel.



Le rosier «Für Elise» remporte l'argent

Ce rosier «Für Elise» a reçu une médaille d'argent dans la catégorie des roses à fleurs multiples. Gérard Meylan reconnaît la beauté des fleurs, mais le commissaire du concours est plus sévère sur l'allure générale de l'arbuste qui «manque d'homogénéité, avec deux étages de floraison». L'obtenteur allemand qui l'a créée a aussi conçu la rose d'or et toutes deux ont le même défaut: elles n'ont pas de parfum.

«Les concours sont des rendez-vous essentiels pour les obtenteurs», explique Matthias Meiland, sixième génération à la tête de l'entreprise familiale qui porte son nom. Celle-ci, l'un des principaux acteurs sur le marché français, investit 1,2 million d'euros par année dans la recherche de nouvelles variétés. La reconnaissance d'un concours comme celui de Nyon peut participer au succès commercial. Ce sera peut-être le cas de la *Zepeti de Meiland*, une rose miniature d'un beau rouge, qui a reçu une médaille d'or. Gérard Meylan, le commissaire du concours, en-cense cette nouveauté: «Elle s'inscrit dans la tendance d'aujourd'hui. Elle fleurit durant toute la saison, elle est résistante et elle convient pour une plantation en pot.»

La roseraie nyonnaise démonte en tout cas une croyance populaire. La rose n'est pas si fragile. Si quelques plants sont mal en point, abimés par les fortes pluies des dernières semaines, la plupart sont en pleine santé.

Le travail des obtenteurs, ces dernières décennies, a porté ses fruits, puisqu'ils se sont beaucoup concentrés à la résistance des fleurs. Il est désormais possible de faire pousser de beaux rosiers sans aucun traitement chimique. Pour preuve, le concours vaudois est le premier du monde à les avoir bannis complètement. «Dans ce cadre-là, le Service des espaces verts de Nyon a fait un travail exceptionnel», note Henrienne de Briey.

Les jardiniers de la Ville ont encore du pain sur la planche. À côté de leurs serres, 90 nouvelles variétés ont été plantées. Elles seront en lice pour la 2e édition, en juin 2021. L'association Les Amis de la rose de Nyon, organisatrice de la manifestation, annonce la présence de deux roses venues de Chine, le pays d'origine de la reine des fleurs. Une rareté dans les concours internationaux.

Avant cela, le public pourra découvrir la roseraie lors de deux week-ends portes ouvertes qui devraient avoir lieu en juillet et en août.

Il y aura de la viande rouge à Plateforme 10

Menus

Le Conseil d'État a modifié le cahier des charges de l'exploitation des restaurants du quartier des musées, qui stipulait que la viande rouge y serait proscrite.

Que les carnivores se rassurent: ils pourront manger un médaillon de bœuf dans les restaurants de Plateforme 10. Le Conseil d'État a modifié le cahier des charges de l'exploitation des quatre établissements du quartier muséal, qui exigeait que l'exploitant unique travaille en «n'utilisant pas de viande rouge ou d'espèces de poissons menacés», comme l'avait révélé «24 heures» (17 juin 2020).

C'est le député agriculteur Jean-Luc Bezençon (PLR) qui a obligé l'État à revoir sa copie. Dans sa simple question, il indiquait: «Si l'on peut se réjouir de l'appel qui est fait par le Canton de n'utiliser en cuisine que des produits de qualité, de proximité et de saison, il est en re-

vanche bien surprenant de constater que les viandes rouges seront proscrites de la carte des menus.»

«Respecter le bien-être des animaux»

Dans sa réponse, le Conseil d'État «comprend que le texte incriminé puisse heurter la sensibilité des milieux concernés, ou des exploitants potentiellement intéressés».

La mention de viande rouge disparaît donc du cahier des charges et se voit remplacée par l'obligation de «recourir à des produits alimentaires dont la production est respectueuse des ressources naturelles, de la biodiversité, du bien-être des animaux».

Plus loin, le Conseil d'État rappelle l'importance accordée à la diversité de l'offre de ces quatre lieux de restauration – «sans exclusion ni discrimination de type de produits ou de mets». Il parle même d'«un choix gastronomique aussi large que possible». Et aussi consensuel que nécessaire?

Cécile Collet

Urbanisme

Montreux mène une course contre la montre

Les élus ont décidé d'établir dans l'urgence un nouveau plan général d'affectation. L'ancien vient d'être annulé par le Tribunal fédéral.

Claude Béda

État d'urgence: Montreux marnera tout l'été sur son urbanisme. Ainsi en a décidé le Conseil communal mercredi. C'est que l'heure est grave: le Tribunal fédéral (TF) vient d'annuler le nouveau Plan général d'affectation communal (PGA), qui avait mis vingt ans avant de voir le jour. La Ville doit notamment revoir sa surface constructible surdimensionnée. Et sa seule base légale est un plan des zones datant de 1972, vraisemblablement caduc. On nage donc en plein vide juridique. Pis, avec la levée de l'effet suspensif qui avait été accordée par le TF, des permis de construire ont été délivrés. Désormais, les permis qui

étaient exécutoires au 3 juin dernier bénéficient de la situation acquise et peuvent être réalisés. Les autres ne pourront pas aboutir, car la base légale sur laquelle ils reposent a été annulée. Il y a aussi des cas particuliers. Une vraie gabegie. Pour y mettre fin, le groupe PLR a enjoint les autres élus, par le biais d'un postulat, à constituer séance tenante une commission afin qu'elle puisse siéger durant tout l'été. Une proposition acceptée majoritairement sous tous les partis, sauf chez les socialistes.

«Aller vite et faire simple ne nous paraît pas adéquat pour réfléchir aux enjeux»

Romain Pilloud, Conseiller communal (PS)

«Le Service de l'urbanisme communal, déjà mis à très forte contribution, ne pourra pas supporter la charge de travail pour analyser tout ce qui est à reprendre et rédiger de nouvelles

propositions, a plaidé Joe Filipponne, conseiller PLR, architecte à Montreux. Ce service doit être renforcé par une unité temporaire ad hoc.»

«Un outil essentiel»

Pour le PLR, l'externalisation auprès de mandataires qualifiés sera nécessaire pour rédiger un nouveau PGA. «C'est un outil de développement essentiel, un élément majeur de la prospérité d'une commune, de ses entreprises et de ses habitants», ajoute Joe Filipponne.

L'annulation du PGA engendre un bouleversement pour toute la population, les propriétaires, les mandataires, les PME et les acteurs du secteur de la construction, leurs ouvriers et employés», renchérit son collègue de parti, Angelo Giuliano. Pour le PLR, le rôle de cette commission est «de donner rapidement un état général de la situation en apportant une réponse précise quant aux réelles possibilités d'utilisation du plan des zones de 1972», de mettre en place des mesures transitoires avant d'aboutir à l'élaboration d'un nouveau PGA dans les deux ans.

Le groupe socialiste reconnaît l'urgence, mais pas la précipitation, à entendre Romain Pilloud.

Yverdon-les-Bains se dote d'une «boussole climatique»

Développement durable

La Ville adapte son Agenda 21 et choisit une nouvelle stratégie de durabilité. Elle est une des premières Communes à agir dans le sens de l'Agenda 2030 de l'ONU.

Simple hasard du calendrier, la Ville d'Yverdon a dévoilé jeudi matin sa nouvelle stratégie de durabilité, au lendemain de la présentation du Plan climat du Canton.

En étant une des premières Communes de Suisse à suivre à son échelle les 17 objectifs mondiaux de durabilité que les Nations Unies ont définis dans leur Agenda 2030, Yverdon fait ainsi partie des pionniers du pays,

comme il l'avait déjà été en adoptant en 2001 un Agenda 21.

«Il était important de se pencher de nouveau sur cette problématique d'avenir, les conséquences et problèmes que notre consommation peut avoir sur le climat et l'environnement», souligne le syndic, Jean-Daniel Carrard. C'est donc dans une perspective d'amélioration continue et de résilience, renforcée par la crise sanitaire mondiale actuelle, qu'Yverdon se dote d'une telle stratégie, à lire comme des objectifs à atteindre à l'horizon 2030.

Du même coup, l'appellation Agenda 21 s'efface au profit d'Yverdon-les-Bains durable. «Ce changement est là pour marquer un tournant et enlever la notion de temporalité liée au nom précédent. Maintenant, nous sommes dans le XXI^e siècle et Yverdon doit

continuer à être durable», explique la municipale de la Culture et de la Durabilité, Carmen Tanner.

La nouvelle stratégie locale doit être vue comme une boussole guidant les projets de l'administration. Elle s'est construite via le projet Votre ville, vos idées pour un développement durable, un processus participatif qui a associé l'administration communale et la population. «On se réjouit de son résultat, qui a permis de récolter quelque 260 idées et quinze projets», relève la déléguée à la Durabilité, Silli Mona. La centaine d'axes d'actions qui en découle embrasse les 17 objectifs adoptés en 2015 par les Nations Unies au sommet de New York.

On y trouve notamment la réalisation d'un diagnostic des risques liés au réchauffement cli-

matique, le soutien au commerce local, la préservation de la biodiversité, la promotion de la mobilité douce ou encore, en termes urbanistiques, le souhait de rendre les espaces extérieurs appropriables et conviviaux pour tous. «Certains de ces axes sont déjà «actifs», précise Carmen Tanner, comme les subides que nous accordons sur l'achat de vélos électriques.»

Cette impulsion nouvelle réjouit la conseillère communale socialiste Pascale Fischer. «On est emballé, car ce qu'on voit là, c'est le fruit de trois ans de négociations dont on imagine bien qu'il n'a pas été facile à cueillir. Certes, cet outil n'est pas aussi courageux que celui du Canton, mais je le considère comme une immense victoire.»

F.R.A.

Polémique sur les toits

Pully

Comment en est-on arrivé à ces toitures pleines de tuyaux, dignes d'une usine, dans le nouveau quartier des Boverattes? La Vaudoise, Implemia et les architectes se renvoient la balle.

Que s'est-il passé aux Boverattes, ce nouveau quartier qui crée la polémique à Pully? Les toits plats croulent sous les blocs et les tuyaux, faisant hurler autorités et voisinage. Le rendu fait davantage penser à une usine qu'à des locatifs...

Rappelons que le beau terrain en pente avec vue sur le lac est communal. Pour ce projet, la Ville a conclu un partenariat avec la Vaudoise Assurances, lui accordant un droit de superficie. La Vaudoise a mandaté Implemia en entreprise totale pour réaliser les travaux sur des plans de Ferrari Architectes.

«Le résultat est horrible, convient l'architecte Jean-Baptiste Ferrari. Je déplore qu'un concours que l'on a gagné se réalise sous cette forme, mais on n'est pas responsable... C'est le constructeur qui prend les décisions.»

«Une situation fréquente»

«Si l'on demande des logements à la fois bon marché et des constructions éternelles, on s'expose à ce genre de choses, ajoute-t-il. Pas facile de faire autrement. Mettre à l'intérieur la technique comme les monoblocs coûte cher et fait perdre des surfaces. L'équation est difficile. Malheureusement, c'est une situation fréquente qui est devenue extrême aux Boverattes.»

«Nous avons construit ce qui était dans notre cahier des charges», assure Danila Aimone, directrice d'Implemia Entreprise générale pour le canton de Vaud. «Nous regrettons cette situation

et nous cherchons actuellement des solutions pour faire quelque chose de bien sur ces toits qui donne satisfaction à la Commune et aux voisins.» Pourquoi Implemia n'a pas réagi plus vite, sachant que la Ville a fait part de ses réserves dès le printemps 2019? «Nous ne sommes pas intéressés à faire des polémiques mais à trouver des solutions.» Même mutisme concernant le respect du règlement communal, bafoué selon les autorités. «Je ne souhaite pas entrer dans ce genre de détails.»

Maitre d'ouvrage, la Vaudoise Assurances confirme qu'elle «s'engage à remédier aux problématiques esthétiques soulevées par les techniques de toiture». Comment en est-on arrivé là? «Les bâtiments ayant été construits selon le label Minergie, ces tuyaux de ventilation sont nécessaires au renouvellement de l'air conformément à ce label pour le confort des habitants», nous répond par écrit le service de communication. Ce n'est pas une question d'économie, assure-t-il. L'aspect des toitures est-il de la responsabilité de la Vaudoise ou d'Implemia? La porte-parole élude la question, répétant que «nous travaillons de concert avec Implemia, Ferrari Architectes et la Commune de Pully afin que le rendu visuel soit amélioré. Il est primordial pour nous de trouver ensemble une solution.»

Précision: «Le mandat de la Vaudoise donné à Implemia ne comportait aucune exigence concernant les installations techniques.»

Le municipal de l'Urbanisme déplore que malgré des demandes répétées, rien n'a bougé. «Dès que la Vaudoise a été interpellée sur cette problématique, nous avons pris contact avec Implemia afin de rechercher une solution - qui est en voie d'être identifiée, répond la Vaudoise. Elle sera validée par la Commune.» Laquelle assure qu'elle sera intransigeante.

Marie Nicollier



Les nouveaux immeubles des Boverattes, vus du haut. DR

Les Jeunesses retrouvent lentement le goût de la fête

Postconfinement
Quelques manifestations marqueront la reprise des activités ces prochains week-ends, mais les embûches sont nombreuses.

Privées de leurs traditionnels grands rassemblements estivaux, les Sociétés de jeunesse du canton se creusent la tête pour trouver des activités de substitution. «Ça bouge un peu, mais c'est encore très timide, confirme le président de la Fédération vaudoise des Jeunesses campagnardes, Cédric Destraz.

Jusqu'à vendredi passé, tout le monde se demandait si, avec la limite des 300 personnes et les distances à faire respecter, ça valait vraiment la peine d'organiser quelque chose. Mais les annonces n'ont pas fondamentalement changé le problème. La vraie évolution de la situation, ça devrait être pour le 31 août.»

Prendre les devants

Quelques sociétés n'ont toutefois pas la patience d'attendre jusque-là et ont décidé de prendre les devants en programmant des

événements, même à échelle réduite. Ainsi à Pomy, dans le Nord vaudois, on prévoit d'ouvrir un caveau chaque vendredi soir du 3 juillet au 14 août. «Cela nous permettra à la fois d'avoir quelque chose à faire et d'offrir une animation à la population de notre village», explique le président de la société, Jérémie Schenker, qui s'attend à servir au maximum une quarantaine de concitoyens par soir.

La réflexion a été similaire du côté de Missy, dans la Broye, où la Société de jeunesse a décidé de redimensionner sa traditionnelle fête du dernier week-end de juin. «Vu qu'on a le droit d'organiser quelque chose, ce serait quand même bête de ne rien faire», rigole la présidente, Clarisse Quillet.

Inscriptions obligatoires

Pas question, toutefois, d'accueillir comme à l'accoutumée des participants parfois venus de loin. «La fête sera réservée aux habitants et anciens habitants du village, précise bien la présidente. Nous avons un peu réduit le programme, et surtout les inscriptions seront obligatoires, tant pour les activités que pour les re-

«Vu qu'on a le droit d'organiser quelque chose, ce serait quand même bête de ne rien faire»

Clarisse Quillet, présidente de la Société de jeunesse de Missy

pas.» Des barrières seront érigées autour du site de la fête et un service d'ordre engagé.

Cette voie est aussi celle retenue par la Jeunesse d'Yvonand, qui ne pouvait se résoudre à annuler une édition de sa traditionnelle Beach Party. Elle donne donc rendez-vous aux habitués le 11 juillet prochain... pour autant qu'ils se soient inscrits à l'avance et aient laissé leurs coordonnées complètes. «On remettra aussi des bracelets aux participants, annonce le président, Maxime Oberholzer. On avait prévu de le faire avec la limite à 300 personnes et on va maintenir cette idée. Cela nous permettra de plus facilement surveiller que d'autres

personnes ne viennent pas s'inviter à la fête.»

Il existe toutefois au moins une Jeunesse pour laquelle les annonces de vendredi ont changé la donne: celle de Vuarens dans le Gros-de-Vaud. Dans un premier temps, la Municipalité avait en effet refusé d'autoriser le Tour de Jeunesse en version restreinte qu'elle prévoyait d'organiser le week-end du 26 au 28 juin.

«Ce n'est pas ce qui allait se passer dans l'enceinte de la fête qui nous inquiétait, mais à l'extérieur», s'était justifié le municipal Serge Freymond lors de la récente séance du Conseil communal. Autrement dit, en cette période de timide reprise des manifestations, l'Exécutif craignait de voir un nombre important de jeunes être refoulés à l'entrée et, pour le coup, passer leur soirée sur les parkings et dans les rues du village.

L'annonce du Conseil fédéral a incité les membres de la société à concevoir et déposer un nouveau dossier de candidature qui a été, cette fois, accepté. Là aussi, les inscriptions préalables avec coordonnées complètes seront toutefois obligatoires.

Sylvain Muller